



6 décembre 2021

(21-9134)

Page: 1/2

Conseil des aspects des droits de propriété
intellectuelle qui touchent au commerce

Original: anglais

**NOTIFICATION DES LOIS ET RÉGLEMENTATIONS AU TITRE
DE L'ARTICLE 63:2 DE L'ACCORD SUR LES ADPIC**

JAPON: LOI SUR LES BREVETS (LOI N° 121 DE 1959)

Dernière révision: Loi n° 42 du 21 mai 2021

Membre présentant la notification	JAPON
--	--------------

Précisions sur le texte juridique notifié

Intitulé	<i>Patent Act (Act No. 121 of 1959) – Latest revision: Act No. 42 of May 21, 2021 (Loi sur les brevets (Loi n° 121 de 1959) – Dernière révision: Loi n° 42 du 21 mai 2021)</i>
Objet	Brevets (y compris la protection des variétés végétales)
Nature de la notification	[X] Principales lois ou réglementations consacrées à la propriété intellectuelle [] Autres lois ou réglementations
Lien vers le texte juridique*	https://ip-documents.info/2021/IP/JPN/21_7487_00_e.pdf https://ip-documents.info/2021/IP/JPN/21_7487_00_x.pdf
Situation de la notification	[] Première notification [] Modification ou révision du texte juridique notifié [X] Remplacement ou consolidation du (des) texte(s) juridique(s) notifié(s)
Références des notifications précédentes	IP/N/1/JPN/56 , IP/N/1/JPN/P/20
Brève description du texte juridique notifié	
La Loi sur les brevets a été révisée afin de préciser la portée de l'ordonnance conservatoire concernant les secrets commerciaux contenus dans le rapport d'enquête.	
Langue(s) du texte juridique notifié	Anglais, japonais
Entrée en vigueur	1 ^{er} octobre 2021
Autre date	Adoption: 21 mai 2021

Précisions sur la notification

Date de présentation de la notification	29 novembre 2021
Autres renseignements	
Organisme ou autorité responsable	International Policy Division Japan Patent Office 3-4-3 Kasumigaseki Chiyoda-ku Tokyo 100-8915 Japon Téléphone: +81-3-3581-1101 Fax: +81-3-3581-0762

* Des liens sont fournis vers les textes des lois et des règlements notifiés au titre de l'Accord sur les ADPIC sous la forme utilisée par le Membre concerné; le Secrétariat de l'OMC ne valide pas leur contenu ni ne le révisé.